RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
Vallon-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon

TEP, épreuve complémentaire et entretien de parcours 2027. Contenu des épreuves

BPJEPS Canoë-Kayak et Disciplines Associées Option A Tous Milieux

1. Test d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP)

Pour être exigible à l'entrée en formation - Annexes de l'arrêté du 27/11/2024

Test 1 :

Le test technique de la mention se fait en bateau manœuvrier sur un parcours rectangulaire, balisé de 4 bouées distantes de 40 mètres en longueur et de 20 mètres en largeur :
à partir du départ dans un angle, le candidat effectue six parcours complets (diagonale 1, largeur 1, diagonale 2, largeur 2) avec une consigne différente à chaque fois et figurant dans le tableau ci-dessous. Les évaluateurs se placent de manière à pouvoir transmettre les consignes à chaque départ de diagonale ou de largeur du rectangle.

	Consignes	Observables
1	**Sur tout le parcours** (diagonale 1, largeur 1, diagonale 2, largeur 2) : Marche avant	**Marche avant** : Pagayer régulièrement sans freiner, sans multiplier les coups de pagaie du même côté, rotation du tronc
2	**Diagonale 1** : Marche arrière jusqu'à la moitié, demi-tour dans le sens des aiguilles d'une montre, terminer en marche avant **Largeur 1** : Déplacement en technique canoë bordé droite **Diagonale 2** : Marche arrière jusqu'à la moitié, demi-tour dans le sens inverse d'une aiguille d'une montre, terminer en marche avant **Largeur 2** : Déplacement en technique canoë bordé gauche	**Demi-tour** : Effectuer le demi-tour grâce à une circulaire (1 seul mouvement) **Canoë** : Utilisation de toutes les techniques (gouvernail, col de cygne) permettant de garantir le déplacement en ligne droite sans se déborder

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
Vallon-Pont-d'Arc (SIÈGE ADMINISTRATIF)
Centre européen des sports de nature
Passage François Lecler - BP 38
07150 Vallon-Pont-d'Arc
Tél. 04 75 88 15 10

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
Voiron
Campus de la Brunerie
Bâtiment Inolab Formation
38500 Voiron
Tél. 04 76 35 67 25

CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
Lyon
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football
350 B avenue Jean Jaurès
69007 Lyon
Tél. 06 40 52 82 51

3	**Diagonale 1** : Marche avant jusqu'à la moitié, tour complet dans le sens des aiguilles d'une montre, terminer en marche avant **Largeur 1** : Déplacement latéral **Diagonale 2** : Marche avant jusqu'à la moitié, tour complet dans le sens inverse d'une aiguille d'une montre et terminer en marche avant **Largeur 2** : Déplacement latéral	**Tour complet** : Rotation en 3 coups de pagaie maximum (circulaire, rétropulsion, appel) **Déplacement latéral** : Utilisation de la technique de la godille (la pagaie ne sort pas de l'eau), le bateau suit une ligne parallèle aux bouées
4	**Sur tout le parcours** : Marche arrière	**Marche arrière** : Pagayer régulièrement sans freiner
5	**Diagonale 1** : Marche avant en accélérant progressivement **Largeur 1** : Départ arrêté, sprint en marche avant et stop au niveau de la bouée **Diagonale 2** : Marche avant en accélérant progressivement **Largeur 2** : Départ arrêté, sprint en marche avant et stop au niveau de la bouée	**Marche avant** : Pagayer régulièrement sans freiner, sans multiplier les coups de pagaie du même côté **Sprint** : Direction maintenue lors de l'accélération **Freinage** : Le bateau ne tourne pas et s'arrête précisément
6	**Sur tout le parcours :** Effectuer le parcours avec une personne allongée sur pointe arrière de son embarcation **Esquimautage :** A la fin du parcours	**Transport :** Pas de déséquilibre, propulsion régulière **Esquimautage :** Retourner son embarcation et esquimauter

Les tests 2 et 3 se déroulent sur un rapide de classe II.

Test 2 :

Test de sécurité	Mise en œuvre	Critères de réussite
Nager et récupérer son matériel de navigation	Le candidat se renverse dans une zone identifiée, sort de son embarcation et retourne au bord avec tout son matériel	Retour au bord avec son matériel de navigation

Test 3 :

Test de navigation	Mise en œuvre	Critères de réussite
Suivre une trajectoire imposée pour franchir un rapide de classe II	La trajectoire est définie par des obstacles à contourner, des arrêts identifiés à réaliser. Des portes de slalom peuvent servir à cette identification du parcours. Le parcours comportera au minimum: - une reprise à droite et à gauche, une reprise courte et une reprise longue - une traversée de courant dans les deux sens - un stop à droite et à gauche	Respect du parcours imposé Maîtrise de la gîte et de l'assiette du bateau (pas de déséquilibre) Maîtrise de la direction (trajectoire fluide, pas de boussole)

Note : Afin de connaitre le niveau des candidats dispensés de TEP, ces derniers devront tout de même réaliser les exercices décrits ici, avec les autres candidats, sans que cela ne leur soit sanctionnable.

2. Epreuves complémentaires

Pour observer le niveau des candidats

Pour tous les candidats (dispensés ou non du TEP) :

- Test de course à pied LUC LEGER.
- Entretien oral portant sur les expériences professionnelles et les motivations.

Note : Afin de connaitre le niveau des candidats dispensés de TEP, ces derniers devront également réaliser les exercices décrits dans la rubrique TEP avec les autres candidats, sans que cela ne leur soit sanctionnable.

3. Entretien de parcours et présentation collective

Pour les candidats rentrant en formation

Une journée est consacrée à l'entretien de parcours.

- L'ensemble de la formation est présenté aux stagiaires ;
- Puis, chaque candidat identifie les compétences qu'il pense avoir déjà acquises au regard des compétences développées durant la formation ;
- Enfin, des entretiens sont organisés afin que chaque stagiaire puisse présenter son expérience et ses compétences lui permettant de bénéficier éventuellement d'allègements ou de renforcements de la formation.

Cet entretien de parcours permettra d'élaborer le plan individuel de formation (PIF) et le contrat de formation de chaque stagiaire (allègements de formation possibles en fonction des résultats et des équivalences fixées par les textes règlementaires).
Attention : un stagiaire, même allégé, doit obligatoirement participer aux épreuves de certification.

4. Déroulement des 2 journées

Programme TEP, épreuves complémentaires et entretien de parcours

- Lundi 1er mars 2027 – Saint pierre de bœuf (9h-17h)
  - TEP :
    - Test 1 (par groupe)
    - Test 2 (par groupe)
    - Test 3 (par groupe)
  - Epreuves complémentaires :
    - Test de course à pied Luc LEGER (par série)
    - Entretien oral portant sur les expériences professionnelles et les motivations.

- Mardi 2 mars 2027 - CREPS Vallon Pont d'Arc (9h-17h)
  (Obligatoire et seulement pour les personnes ayant réussi le TEP et les sélections)
  - Présentation générale et collective de la formation et du calendrier de formation
  - Entretien de parcours individuel

Jour 1

LIEU: Bassin artificiel de ST Pierre de Bœuf (42)	
9h	accueil, signatures
9H15	presentation de la journée
10H	demonstration kayak
11h	Navigation et securité en eau vive
12h	contre la montre kayak
14h	test de course à pied Luc LEGER
15h30	entretiens de motivation
17h	Resultats

Jour 2

LIEU: CREPS Vallon pont d'arc (07)	
(Obligatoire et Seulement pour les selectionnés)	
9H	présentation collective
13H30	entretiens de parcours

Conseils et informations

- Les groupes et séries seront annoncés au moment de l'accueil.
- Chaque candidat doit être autonome sur son matériel de navigation. Se rapprocher de « l'espace eau vive » pour une éventuelle location.
- Il est conseillé de venir faire le TEP avec un bateau de rivière type Creek boat (Playboat autorisé mais non recommandé). Votre kayak doit être rendu insubmersible.
- Vous voudrez bien vous présenter aux épreuves de navigation et de sécurité avec un équipement aux normes en vigueur (gilet), des chaussures fermées et de vêtements permettant d'évoluer en immersion un long moment dans de l'eau tempérée à froide.
- Prévoir une tenue de sport pour le test Luc Léger (baskets d'intérieur si possible).
- Comme pour le kayak, nous vous conseillons de bien vous entrainer en course à pied sur le modèle du test luc léger.

Logistique :

Tous les candidat(e)s sont autonomes sur leur déplacement, leur hébergement et leur nourriture durant ces 2 jours. Pour des raisons d'organisation et de gestion du temps, privilégiez des repas froids les 2 midis.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient être hébergés en chambre individuelle ou collective et nourris au CREPS le lundi soir et mardi matin, vous devez contacter directement et rapidement l'accueil de l'établissement au 04 75 88 15 10 ou par l'intermédiaire de cette adresse : accueil.vallon@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

Informations et contacts :

- Coordonnateur pédagogique, Thomas MONIER :
  - Tel : 06 26 98 08 47
  - Courriel : thomas.monier@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr
- Assistante administrative, Mariette ISSARTEL :
  - Tel : 04 75 88 15 19 (le matin seulement)
  - Courriel : mariette.issartel@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr